APRH
AUDIT PAIE RH
PAIE • SOCIAL • CONSEILS • RESSOURCES HUMAINES

ACCOMPAGNEMENT RH
ET GESTION SOCIALE
MONTPELLIER · TOUTE LA FRANCE

Un relais RH de confiance, de l'embauche à la rupture.

Contrats, procédures sensibles, veille conventionnelle et questions du quotidien : un interlocuteur unique pour sécuriser chaque étape de la vie de vos salariés.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Contrats de travail
CDI, CDD, apprentissage, avenants : rédigés selon votre convention collective.

Procédures sensibles
Avertissement, mise à pied, licenciement, rupture conventionnelle jusqu'à l'homologation.

Veille sociale et juridique
Le suivi des évolutions légales et conventionnelles applicables à votre activité.

Accompagnement au quotidien
Une réponse sous 24 h à vos questions RH, même pour un simple point rapide.

Documents de l'entreprise
Règlement intérieur, charte télétravail, décisions unilatérales (prévoyance, santé, PPV).

Réseau QUALIOPAIE
Des experts paie et des avocats en droit du travail pour les litiges et les dossiers sensibles, dont les travailleurs étrangers.

AVEC OU SANS EXTERNALISATION

Ponctuel ou régulier, à votre rythme.

Clients en externalisation : conseils RH **illimités et inclus**

Actes ponctuels (contrats, ruptures...) **facturés selon notre grille**

04 67 88 29 19 contact@auditpaierh.fr www.auditpaierh.fr

NOS TARIFS

Des prix clairs, annoncés à l'avance.

EMBAUCHE ET VIE DU CONTRAT

Contrat de travail + DPAE (CDD/CDI) (a)	90 €
Contrat d'apprentissage + OPCO	70 €
Relecture de contrat (a)	70 €
Promesse d'embauche	40 €
Renouvellement période d'essai	40 €
Avertissement / mise à pied (a)	80 €

RUPTURES ET SORTIES

Rupture conventionnelle (a)	450 €
Licenciement (procédure complète) (a)	800 €
Présomption de démission	350 €
Calcul indemnité seule	200 €
Solde de tout compte	50 €
Rupture de période d'essai	40 €

DOCUMENTS DE L'ENTREPRISE

Règlement intérieur (a)	300 €
Charte télétravail (a)	200 €
Décision unilatérale (prévoyance, santé, PPV)	150 €
DUERP, bilan social	Sur devis

Tarifs HT. Grille complète remise avec votre devis.
(a) Prestations réalisées en collaboration avec un cabinet d'avocats spécialisé en droit social, dans le respect de la réglementation relative à la rédaction d'actes juridiques.

VOS QUESTIONS

Faut-il externaliser sa paie pour en bénéficier ?

Non, l'accompagnement RH peut fonctionner seul. Pour nos clients en externalisation, les conseils RH sont illimités et inclus.

Que se passe-t-il si un salarié saisit les prud'hommes ?

Nous vous aidons à réunir les éléments du dossier et, si besoin, nous vous mettons en relation avec un avocat en droit du travail de nos réseaux.

Restez-vous informés des évolutions légales pour moi ?

Oui, la veille sociale et juridique fait partie du service, sans démarche de votre part.

PARLONS DE VOS QUESTIONS RH

04 67 88 29 19
contact@auditpaierh.fr

Espace Garosud, 48 rue Claude Balbastre
34070 Montpellier

Retrouvez toutes nos prestations sur **www.auditpaierh.fr**

Retrouvez-nous sur **LinkedIn**

AUDIT PAIE RH 34 · SASU au capital de 2 000 € · Siège social : Espace Garosud, 48 rue Claude Balbastre, 34070 Montpellier · RCS Montpellier 105 789 465